

## Sommaire

## BREVE DE LA SEMAINE

Commerce

Concurrence

Douanes

Economie

Energie

Institutions

Justice

Marché intérieur

Santé

Social

Transports

### Commissaires désignés / Auditions et questions écrites (12-13 janvier)

Le Parlement européen a auditionné, les 12 et 13 janvier derniers, la Commissaire désignée pour la justice, les droits fondamentaux et la citoyenneté, Viviane Reding, ainsi que le Commissaire désigné pour le marché intérieur et les services, Michel Barnier. Outre les questions écrites du Parlement, les Commissaires désignés ont répondu aux questions orales des commissions parlementaires correspondant à leur portefeuille. Le Parlement européen doit procéder à un vote d'approbation de la nouvelle Commission européenne, le 26 janvier prochain, une fois les auditions des autres Commissaires désignés effectuées. (RR) [Pour plus d'informations](#)

**Nos manifestations : Réservez d'ores et déjà vos dates pour l'année 2010.  
 (programmes à venir prochainement)**

**Vendredi 19 mars 2010**



**Droit européen de la Santé**

**Vendredi 18 juin 2010**



**Les procédures européennes non contentieuses**

**Vendredi 8 octobre 2010**



**Droit européen de la famille : Les instruments de la coopération judiciaire**

**Vendredi 26 novembre 2010** Les derniers développements du droit communautaire de la Concurrence

Appels d'offres

Autres manifestations

\* Les brèves suivies d'un astérisque feront l'objet d'un développement détaillé dans le prochain numéro de l'*Observateur de Bruxelles*

## COMMERCE

### Anti-dumping / Règlement / Codification / Entrée en vigueur (11 janvier)

Le [règlement 1225/2009/CE](#) relatif à la défense contre les importations qui font l'objet d'un dumping de la part de pays non membres de la Communauté européenne est entré en vigueur, le 11 janvier dernier. Ce règlement procède à la codification de l'ancien [règlement 384/96/CE](#) qu'il abroge. (EK)

[Haut de page](#)

## CONCURRENCE

### Entreprises pharmaceutiques / Enquête / Demande de renseignements (12 janvier)

La Commission européenne a confirmé, le 12 janvier dernier, avoir adressé des demandes de renseignements à des entreprises pharmaceutiques sur le fondement des dispositions communautaires relatives aux ententes et abus de position dominante. La Commission prie les entreprises concernées de lui transmettre les copies des règlements amiables auxquels elles sont parvenues en matière de brevet. Ces procédures font suite à l'[enquête sectorielle sur le secteur pharmaceutique](#) menée par la Commission, qui a rendu à cet égard un rapport final le 8 juillet 2009. Ces demandes de renseignements concernent les accords portant sur des brevets conclus, entre le 1<sup>er</sup> juillet 2008 et le 31 décembre 2009, au sein de l'Union européenne et de l'Espace économique européen. (MR) [Pour plus d'informations](#)

### Feu vert à l'opération de concentration Faurecia / EMCON Technologies (6 janvier)

La Commission européenne a autorisé, le 6 janvier dernier, l'opération de concentration par laquelle l'entreprise Faurecia (France), contrôlée par PSA Peugeot Citroën SA (France), acquiert le contrôle de l'ensemble de l'entreprise EMCON Technologies (Etats-Unis) par achat d'actions. Faurecia est une société active, dans le monde entier, dans le secteur de l'ingénierie et de la production d'équipements automobiles, en particulier de sièges, d'habitacles, de trains avant et de systèmes d'échappement de véhicules. EMCON est une société active, dans le monde entier, dans les systèmes de contrôle des émissions de gaz d'échappement. (EK)

### Feu vert à l'opération de concentration Sita France-Paprec Plastiques / France Plastique Recyclage (8 janvier)

La Commission européenne a autorisé, le 8 janvier dernier, l'opération de concentration par laquelle les entreprises Sita France et Paprec Plastiques acquièrent le contrôle en commun de France Plastique Recyclage. Sita France et Paprec Plastiques opèrent dans le secteur du recyclage des déchets et France Plastiques Recyclage dans le traitement des bouteilles en plastique composées de polyéthylène téréphtalate. (JMLB)

### Notification préalable de l'opération de concentration Alstom / Bharat Forge / JV Companies (13 janvier)

La Commission européenne a reçu notification, le 21 décembre dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel l'entreprise Alstom (France) et l'entreprise Bharat Forge Limited (« BFL », Inde) acquièrent le contrôle en commun de JVA et JVB par achat d'actions d'une société nouvellement créée constituant une entreprise commune. La société Alstom est présente sur les marchés de la fabrication d'équipements et de la fourniture de services, de la production d'électricité et du transport ferroviaire ; la société BFL fournit de pièces forgées et usinées de moteurs et de châssis sur le marché mondial ; JVA et JVB produisent des groupes de générateurs à turbines à vapeur sur le marché indien. Les tiers intéressés sont invités à soumettre leurs observations avant le 25 janvier 2010, par télécopie au 0032 22 96 43 01 ou 0032 22 96 72 44 ou par courrier, sous la référence COMP/M.5688 - Alstom/Bharat Forge/JV Companies, à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Greffe des concentrations, B-1049 Bruxelles. (RR)

### Notification préalable de l'opération de concentration Louis Dreyfus / Fin Lov / SBM / Mangas Gaming / Corrigendum (23 décembre)

Concernant cette opération de concentration (cf. *L'Europe en Bref* n°[549](#)), les tiers intéressés pouvaient soumettre leurs observations éventuelles jusqu'au 12 janvier, et non jusqu'au 6 janvier comme indiqué dans la parution précédente. (RR)

### **Notification préalable de l'opération de concentration Macquarie Funds / Antin IP / Pisto Group (8 janvier)**

La Commission européenne a reçu notification, le 23 décembre 2009, d'un [projet de concentration](#) par lequel les entreprises Macquarie Funds et Antin Infrastructure Partners (« Antin IP », France) acquièrent le contrôle en commun de Macquarie Strategic Storage Facilities Holdings S.à.R.L. (« MSSFH », Luxembourg) et de ses filiales (« le groupe Pisto », France) par octroi de certains droits de veto contractuels. La société Macquarie Funds est présente sur le marché des activités d'investissement dans la finance et les infrastructures. La société Antin IP est présente dans le secteur des fonds d'investissement en infrastructures. Le groupe Pisto est actif sur le marché du stockage de produits pétroliers. Les tiers intéressés sont invités à soumettre leurs observations éventuelles avant le 18 janvier 2010, par télécopie au 0032 22 96 43 01 ou 0032 22 96 72 44 ; ou par courrier, sous la référence COMP/M.5759 - Macquarie Funds/Antin IP/Pisto Group, à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Greffe des concentrations, B-1049 Bruxelles. (RR)

[Haut de page](#)

## **DOUANES**

### **Franchises douanières / Importation / Exportation / Règlement / Entrée en vigueur (1<sup>er</sup> janvier)**

Le [règlement 1186/2009/CE](#) relatif au régime communautaire des franchises douanières est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Ce règlement détermine les cas dans lesquels, en raison de circonstances particulières, une franchise de droits à l'importation ou à l'exportation et une exemption des mesures adoptées sur la base de l'article 133 du traité CE relatif à la politique commerciale commune, peuvent être octroyées. (JMLB)

[Haut de page](#)

## **ECONOMIE**

### **Directive « Solvabilité II » / Publication (17 décembre)**

La [directive 2009/138/CE](#) sur l'accès aux activités de l'assurance et de la réassurance et leur exercice (dite « Solvabilité II ») a été publiée, le 17 décembre 2009, au Journal officiel de l'Union européenne. Cette directive établit les nouvelles règles de solvabilité pour les compagnies d'assurance (cf. *L'Europe en Bref*, n°544). (MR)

[Haut de page](#)

## **ENERGIE**

### **Ecoconception / Equipements électriques et électroniques / Règlement / Entrée en vigueur (7 janvier)**

Le point 1 de l'annexe II du [règlement 1275/2008/CE](#), portant application de la [directive 2005/32/CE](#) concernant les exigences d'écoconception relatives à la consommation d'électricité en mode veille et en mode arrêt des équipements ménagers et de bureau électriques et électroniques, est entré en vigueur, le 7 janvier dernier, conformément à l'article 8.2 de ce règlement. (MR) [Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

## **INSTITUTIONS**

### **Médiateur européen / Retards de paiement / Consultation publique (12 janvier)**

Le Médiateur européen a lancé, le 12 janvier dernier, une [consultation publique](#) sur les retards de paiement dans le cadre des projets financés par la Commission européenne. Cette consultation publique s'inscrit dans une enquête d'initiative ouverte par le Médiateur en février 2009, à la suite de la publication d'un avis de la Commission, dans lequel celle-ci indiquait des retards de paiement dans 22% de ses projets pour l'année 2008. Les tiers intéressés sont invités à présenter leurs observations avant le 31 mars 2010, par télécopie au 0033 388 179 062 ou par courrier à l'adresse suivante : Médiateur européen, 1 avenue du Président Robert Schuman, CS 30403, F-67001 Strasbourg Cedex. (RR)

[Haut de page](#)

## **JUSTICE, LIBERTE ET SECURITE**

### **Convention révisée de Lugano / Rapport explicatif / Publication (23 décembre)**

Le [rapport explicatif](#) relatif à la [convention révisée de Lugano concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale](#) a été publié, le 23 décembre

2009, au Journal officiel de l'Union européenne. Ce rapport a été rédigé par Monsieur Fausto POCAR, Professeur de droit international à l'Université de Milan. (EK)

[Haut de page](#)

## MARCHE INTERIEUR

### Contrôle qualité / Aviation civile / Règlement (12 janvier)

Le [règlement 18/2010/UE](#) du 8 janvier 2010 modifiant le [règlement 300/2008/CE](#) relatif aux spécifications des programmes nationaux de contrôle de la qualité dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile a été publié, le 12 janvier dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Ce règlement, qui crée une seconde annexe, entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2010. (MR)

### Crise financière / Impact sur les marchés / Rapport (7 janvier)

La Commission européenne a publié, le 7 janvier dernier, le [rapport 2009](#) sur l'intégration financière européenne. Ce rapport analyse l'impact négatif de la crise financière de l'automne 2008 sur l'intégration des marchés, la concurrence entre acteurs financiers ainsi que sur la stabilité du système. Le rapport fait état d'une segmentation du marché qui se matérialise notamment à travers un déclin substantiel des acquisitions transfrontalières et des différences importantes entre les taux d'intérêts nationaux sur les marchés monétaires et obligataires. Ce rapport constate néanmoins qu'en 2009 un processus de stabilisation s'est amorcé : une majorité de banques européennes accèdent moins difficilement à la liquidité et les marchés d'actions, moins volatiles, sont repartis à la hausse. (JMLB)

[Haut de page](#)

## SANTE

### Directive sur les tissus et cellules humains / Mesures de transposition / Communication (6 janvier)

La Commission européenne a adopté, le 6 janvier dernier, une [communication](#) concernant l'application de la [directive 2004/23/CE](#) relative à l'établissement de normes de qualité et de sécurité pour le don, l'obtention, le contrôle, la transformation, la conservation, le stockage et la distribution des tissus et cellules humains. Dans sa communication, la Commission présente un rapport d'application de la directive et examine en particulier la mise en œuvre des dispositions de la directive par les Etats membres. La Commission s'estime satisfaite de la transposition, mais relève les difficultés rencontrées par plusieurs Etats membres en ce qui concerne les systèmes spécifiques d'autorisation des procédés de préparation des tissus et invite les Etats à intensifier leurs efforts dans ce domaine. (RR)

[Haut de page](#)

## SOCIAL

### Profession / Limite d'âge / Arrêts de la Cour (12 janvier)

La Cour de justice de l'Union européenne s'est prononcée dans deux arrêts, le 12 janvier dernier, sur les limites d'âges imposées dans certaines professions (*Wolf*, [aff. C-229/08](#) et *Petersen*, [aff. C-341/08](#)). Ces deux affaires avaient trait à la réglementation allemande relative, d'une part, à l'âge maximal de 30 ans pour le recrutement des pompiers directement impliqués dans la lutte contre les incendies et, d'autre part, au régime d'assurance-maladie qui fixe à 68 ans l'âge de cessation d'activités des dentistes conventionnés. Dans les deux affaires, la Cour a interprété la [directive 2000/78/CE](#) qui interdit la discrimination fondée sur l'âge dans le domaine de l'emploi et du travail et a estimé que des limites d'âges imposées pour l'exercice de certaines professions peuvent être admissibles à condition qu'elles répondent de manière proportionnée et cohérente à un objectif de protection de la santé ou de politique de l'emploi. (JMLB)

[Haut de page](#)

## TRANSPORTS

### Compagnies aériennes / Liste noire / Rapport de la Commission (11 janvier)

La Commission européenne a adopté, le 11 janvier dernier, un [rapport](#) portant sur l'application du [règlement 2111/2005/CE](#) concernant l'établissement d'une liste communautaire des transporteurs aériens qui font l'objet d'une interdiction d'exploitation dans la Communauté. Ce rapport est le premier présenté sur l'application du règlement depuis l'établissement de la première liste noire en mars 2006. Pour l'établissement de cette liste, la Commission a mené des enquêtes concernant plus de 400 compagnies aériennes dans 30 pays différents. Elle préconise certains ajustements relatifs à la qualification des vols,

aux actions des Etats membres en cas de non-respect de l'interdiction d'exploitation et elle présentera prochainement des propositions d'amendements du règlement. Enfin, elle indique son intention de renforcer le programme d'évaluation communautaire des aéronefs étrangers (SAFA). (RR)

[Haut de page](#)



# Les appels d'offres

## SELECTION DE LA DBF

Les appels d'offres repris ci-dessous ont été sélectionnés par la Délégation des Barreaux de France parmi les appels d'offres publiés au Journal officiel de l'Union européenne série S.

Il est possible de consulter en amont, avant la publication des appels d'offres, les programmes d'aide extérieure financés par la Commission européenne sur le site de la Représentation permanente de la France à Bruxelles : <http://www.rpfrance.org/cec/homecec.htm>.

### **Allemagne / Hambourg / Services de conseils et de représentation juridiques (14 janvier)**

La « Universität Hamburg » a publié, le 14 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2010/S 9-010853, JOUE S 9, du 14 janvier 2010*). La langue devant être utilisée est l'allemand. La date limite de réception des demandes de documents est fixée **au 9 février 2010 à 12h**. La date limite de réception des offres est fixée au **18 février 2010 à 12h**. (JMLB)

### **Commission européenne / Viêt Nam / Services d'assistance technique au programme de partenariat judiciaire (5 janvier)**

L'Union européenne, représentée par la Commission européenne, au nom et pour le compte du Viêt Nam, a publié, le 5 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services d'assistance technique au programme de partenariat judiciaire (*réf. 2010/S 2-000795, JOUE S 2, du 5 janvier 2010*). La Commission envisage de participer à un projet impliquant plusieurs bailleurs de fonds en vue de soutenir la réforme judiciaire au Viêt Nam. Le programme de partenariat judiciaire comprend 3 volets : i) soutien au renforcement des capacités du ministère de la justice, de la cour suprême du peuple et du bureau du procureur suprême du peuple ; ii) soutien à la mise en place d'une fédération du Barreau au Viêt Nam ; iii) soutien aux organisations non gouvernementales contribuant à promouvoir l'accès au droit et l'Etat de droit. Par le marché de services, la Commission fournira des services d'assistance technique au titre du volet i). Le marché prévoit quatre experts à long terme : un expert confirmé en réforme du système judiciaire, un expert confirmé en renforcement des capacités, un spécialiste de la réforme du système judiciaire ainsi qu'un expert en procès/questions administratives. La langue devant être utilisée est l'anglais. La date limite de réception des offres est fixée **au 8 février 2010 à 16h (heure d'Hanoi)**. (JMLB)

### **France / Bobigny / Services de conseils et de représentation juridiques (9 janvier)**

« Séquano aménagement » a publié, le 9 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils, d'assistance et de représentation juridiques dans le cadre de l'opération de l'aménagement de la rue du Port et du Chemin Vert à Aubervilliers (*réf. 2010/S 6-006394, JOUE S 6, du 9 janvier 2010*). Le marché est divisé en quatre lots intitulés « Urbanisme et aménagement », « Commande publique », « Environnement et risques naturels et technologiques » ainsi que « Foncier, immobilier et construction ». La date limite de réception des offres est fixée au **17 février 2010 à 12h**. (JMLB)

[Haut de page](#)



## AUTRES MANIFESTATIONS ET PUBLICATIONS

12<sup>ème</sup> Conférence de la Commission ouverte du Droit de la Discrimination **le mardi 26 janvier 2010 de 18 h à 20h :**

Cette réunion aura lieu :  
Ordre des Avocats - Maison du Barreau,  
**Salle Gaston Monnerville**  
2, rue de Harlay - 75001 Paris

**Le thème de la conférence : LE TRAITE DE LISBONNE ET LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPEENNE AU REGARD DU DROIT DE LA DISCRIMINATION**

Il convient de s'inscrire auprès de Madame Laurence LE TIXERANT :  
[commissions.ouvertes@avocatparis.org](mailto:commissions.ouvertes@avocatparis.org)  
pour recevoir toutes les informations sur la commission du droit de la discrimination.

### CONFERENCE : DEMAIN LA CONCURRENCE

Paris le 15 février 2010 de 8h30 à 20h00  
Salle Victor Hugo, 101 rue de l'Université

[Programme en ligne](#)  
[Bulletin d'inscription](#)



[Haut de page](#)

## Recevoir gratuitement L'Europe en Bref

Merci de nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante :  
[valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu).

« L'Europe en Bref » est aussi disponible en allemand et en espagnol. Ces versions sont adaptées à l'actualité communautaire et nationale de ces pays. Vous pouvez les obtenir sur simple demande auprès du DeutscherAnwaltverein ([bruessel@eu.anwaltverein.de](mailto:bruessel@eu.anwaltverein.de)) ou bien directement sur le site Internet : [Europa im Überblick](#) et du Consejo General de la Abogacía española ([bruselas@cgae.es](mailto:bruselas@cgae.es)).

### Equipe rédactionnelle :

Dominique **VOILLEMOT**, Président, Hélène **BIAIS**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles, Charlotte **VARIN**, Avocate au Barreau de Paris, Emmanuel **KATRAKIS**, Juriste, Jean-Marie **LE BRUN**, Romain **RARD** et Mathieu **ROUILLARD**, Elèves-Avocats.

### Conception :

Valérie **HAUPERT**



## S'abonner à L'Observateur de Bruxelles

Pour plus d'informations sur l'actualité européenne, nous vous invitons à vous abonner à notre revue trimestrielle « L'Observateur de Bruxelles » (80 euros HTVA) :

<http://www.dbfbruxelles.eu/observateur.html>

**L'Observateur de Bruxelles n°78 est paru :**

**Dossier spécial : « Le droit européen de l'immigration »**

**Contactez-nous !**

**Bulletin d'inscription à l'Observateur de Bruxelles (cliquer [ici](#))**

DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE – AISBL – L'EUROPE EN BREF N° 550 – 14/01/2010  
Tél : 0032 2 230 83 31 – Fax : 0032 2 230 62 77 – [dbf@dbfbruxelles.eu](mailto:dbf@dbfbruxelles.eu) – [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)